Vendredi 1er Novembre 1918

VINGT CENTIMES LE NUMERO

74e Année — N° 305 (E.L.P.L.R. N° 1419)

ABONNEMENTS
Mensuels, prenant cours le 1r de chaque mois fr. 4.50
Trimestriels, prenant cours les 1r janvier, 1r avril 1r juillet et le 1r octobre . . . 13.50
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.
ADMINISTRATION-RÉDACTION
45, RUE DU MARCHE-AUX-POULETS
BRUXELLES

LE MESSAGER DE BRUXELLES

Rédacteur en Chef : Charles DESBONNETS

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

PUBLICITÉ
Annonces 4e page, la petite ligne . . . . . fr. 0.75
Réclames 3e page, la ligne . . . . . » 2.50
Faits-divers » . . . . . » 3.00
Echos et Nouvelles » . . . . . » 5.00
Nécrologie » . . . . . » 3.00
Annonces notariales » . . . . . » 2.00
» judiciaires » . . . . . » 1.50
» financières » . . . . . » 1.50
BUREAUX AUXILIAIRES
Liège : Passage Lemonnier 26.
Charleroi : Rue de Beaumont, 8 (V.B.)
Namur : Rue de la Colline, 12 (Salzinnes)

A L'OCCASION DES FETES DE LA TOUSSAINT, LE JOURNAL NE PARAITRA PAS DEMAIN.

COMMUNIQUÉS

Puissances Centrales

BERLIN, 30 octobre (Officiel) :

A l'Oise, de violentes attaques des Français se sont écroulées. Sur le reste du front à l'Ouest, aucun engagement important.

BERLIN, 31 octobre. (Officiel) :

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Groupe d'armées du prince-héritier Rupprecht : Près de Somergem sur la Lys, nous avons repoussé une attaque partielle des Belges. Au sud de l'Escaut et dans la forêt de Mormal, combat d'artillerie intermittent et combats d'infanterie de moindre envergure.

Groupe d'armées du Kronprinz allemand : Une attaque ennemie contre le secteur du canal, au sud de Catillon, a échoué. Au sud de l'Oise, nous avons repoussé ce matin de bonne heure de violentes attaques des Français. A l'est de Landéfay, le régiment d'infanterie de réserve n. 270 s'est particulièrement distingué à cette occasion. Les attaques ennemies réitérées plusieurs fois jusqu'au soir, après une nouvelle action d'artillerie et appuyées par de nombreux chars blindés ont échoué. Là où l'ennemi réussit à pénétrer passagèrement dans nos lignes, il fut rejeté par nos contre-attaques. La deuxième compagnie du régiment d'infanterie n. 444, les compagnies de lance-mines 464 et 465 du régiment de réserve d'artillerie de campagne n. 1 (dont la 4e batterie était commandée par le sous-officier Kokowski, et la 2e batterie par le sergent Hornstein), et le régiment d'artillerie de campagne de réserve n. 57 ont eu une part prépondérante à la brillante défense contre les chars blindés.

Sur le champ de bataille entre Nizy-le-Comte et l'Aisne, l'activité d'artillerie est restée animée. Au nord-ouest de Harpy, nous avons repoussé le soir de nouvelles et fortes attaques de l'adversaire.

Groupe d'armées von Gallwitz :

Sur les deux rives de la Meuse, l'activité d'artillerie a augmenté d'intensité.

L'activité des aviateurs a été particulièrement vive hier. Nous avons abattu 58 avions ennemis et 2 ballons captifs. Le lieutenant Doerr a remporté sa 35e victoire aérienne, le premier-lieutenant Auffarth sa 30e et le lieutenant von Hautelmann sa 25e.

BERLIN, 31 octobre. (Officiel) :

Dans la zone barrée autour de l'Angleterre, nos sous-marins ont encore coulé 30,000 TBR. Dans la Méditerranée, un sous-marin allemand a touché d'une torpille un croiseur-cuirassé français; les suites immédiates du torpillage n'ont pu être observées.

VIENNE, 30 octobre. (Officiel) :

Théâtre de la guerre en Italie. — Sur le front du Tyrol, activité combattive restreinte. Entre la Brenta et la Piave, des troupes ennemies fraîches ont attaqué avec une grande supériorité numérique l'Asolone et le Mont Pertica. Nos troupes qui se battent en cet endroit avec un courage militaire et héroïque sans exemple ont rendu vains tous les efforts de l'adversaire. Dans la vallée de Vénétie, les Anglais et les Italiens ont continué à avancer. Ils ont réussi, par l'emploi de tous les moyens de combat, à élargir sensiblement la percée au nord et au sud du Montello.

Théâtre de la guerre du Sud-Ouest. — L'attaque de nos troupes opérant en Serbie a déjà presque achevé le passage sur la rive nord du Danube.

La retraite à la Save et à la Drina continue à s'exécuter régulièrement suivant les plans conçus. L'ennemi ne nous a suivi nulle part. Les arrière-gardes de nos troupes combattant en Albanie n'ont eu d'engagements qu'avec des bandes séparées.

Puissances Alliées

PARIS, 30 octobre (3 h. après-midi) :

Au nord de Guise, nos troupes ont progressé sur la rive nord de l'Oise et se sont emparées de la ferme Beaufort, près de Lesquielles. A droite du Peron, nous avons réalisé une nouvelle avance à l'est de Monceau-le-Neuf, faisant des prisonniers. En Lorraine, deux coups de main ennemis n'ont pas obtenu de résultat. Nuit calme sur le reste du front.

PARIS, 30 octobre (11 h. du soir) :

Des opérations locales dans la région au sud de Guise nous ont permis d'enlever plusieurs tranchées ennemies et de nous rapprocher de la route de Guise à La Herté-la-Vièville. Nos troupes ont continué leur offensive entre Banogne et Herpy, et ont fait des prisonniers. A l'ouest de St-Fergeux, vers la cote 145, des combats très vifs sont en cours. Nos troupes ont résisté à plusieurs contre-attaques ennemies. Rien à signaler ailleurs.

Armée d'Orient : Sur le Danube, dans la région de Vidin et dans celle des Portes de Fer, lutte d'artillerie. Les avant-gardes serbes, refoulant l'ennemi vers le Nord, ont atteint le front Stragari, Raka, rivière Resava (à 20 kilomètres au nord de Kragujevatz), faisant plusieurs centaines de prisonniers, capturant des canons et des mitrailleuses. Dans la direction d'Ujice et de la frontière d'Herzégovine, les éléments avancés serbes ont atteint les défilés à l'ouest de Cacak. Des unités serbo-slaves, opérant au Monténégro, ont dépassé Lesk et Diakova.

LONDRES, 30 octobre (Reuter) :

A part des entreprises de patrouilles, qui nous firent avancer et nous permirent de faire des prisonniers, rien à signaler.

Activité des avant-postes et de l'artillerie.

ROME, 30 octobre :

Notre offensive, qui a été précédée de l'occupation de Grave di Papadopoli, ainsi que par des avantages obtenus sur le haut plateau d'Asiago, commença au cours de la nuit du 24 octobre dans le secteur de la Grappa et fut étendue le 28 octobre jusqu'à la Piave Centrale. Elle s'est également étendue hier vers le sud. La victorieuse quatrième armée est aussi entrée dans l'arène. Le front de bataille s'étend maintenant depuis Trente jusqu'à la mer, pour les trois quarts de l'armée italienne en union fraternelle avec la valliante 14e armée anglaise, une fraîche division française et le jeune et valeureux 332e régiment d'infanterie américaine.

Entre la Brenta et la Piave, notre feu violent d'artillerie, prolongé de façon extraordinaire, contre l'ennemi qui amène constamment de nouvelles réserves et réagit avec fureur, donne à la lutte un caractère d'acharnement tout spécial. A l'est de la Piave, l'ennemi cède devant la forte pression des nôtres, se retire successivement sur ses différentes lignes où il tâche de se maintenir au moyen de son artillerie et de nombreuses mitrailleuses. Au mont de la Grappa, les divisions de la quatrième armée ont obtenu hier des avantages dans le secteur du Pertica et du col de l'Orso. La 12e armée, qui opère des deux côtés de la Piave, arracha à l'ennemi Seguisino et se rendit maîtresse du mont Cimon.

La 8e armée a occupé Follina, atteint Mitorio et se bat en ce moment au nord de Conegliano. La 10e armée passe, après avoir établi de véritables ponts de pont sur le Montecano, la route Conegliano Oderzo. La 3e armée, après avoir maîtrisé le très vif feu d'artillerie de l'ennemi, franchit la rivière San Donna de Piave à l'est de Zenton.

Des aviateurs italiens et alliés, et des dirigeables rivalisèrent d'audace et jetèrent la panique parmi les troupes ennemies. Quatre avions de l'adversaire et un ballon captif furent descendus. Le nombre de prisonniers faits durant la bataille va en augmentant. Depuis le 24 de ce mois, nous avons compté 802 officiers et 32,198 hommes. Le nombre de canons pris à l'ennemi dépasse plusieurs centaines. Il nous est impossible pour le moment de dénombrer les mitrailleuses et l'énorme quantité de matériel qui nous sont restés entre les mains.

POUR LA PAIX

LE SIEGE DES NEGOCIATIONS DE PAIX

Le « Petit Journal » confirme que les gouvernements alliés n'ont encore pris aucune décision au sujet du siège des négociations de paix éventuelles. Cette question n'a pas encore été examinée et toutes les hypothèses qui ont été émises à ce sujet ne reposent sur aucune base certaine.

∴

Le « Manchester Guardian » écrit qu'il n'est pas probable que les Alliés feront connaître leurs conditions d'armistice avant la fin de cette semaine.

∴

Le « Daily News » annonce que le Syndicat des mineurs du Pays de Galles s'est prononcé par 285 voix contre 122 en faveur d'une paix basée sur les 14 principes de M. Wilson.

PROTESTATION DES AUTRICHIENS-ALLEMANDS

Vienne, 30 octobre. — Les journaux mandent : « Lors de la séance de cet après-midi des nationaux allemands et d'autres députés allemands, une motion a été déposée dans laquelle ils protestent contre l'omission des Allemands, lors de la rédaction de la note-réponse à M. Wilson et où il est établi que le ministre des Affaires Etrangères n'était pas autorisé à agir contre la décision formelle de l'Assemblée Nationale germano-autrichienne, qui entreprend pour son compte la représentation à la Conférence de la paix, c'est-à-dire aux pourparlers d'armistice.

∴

Vienne, 30 octobre. — La profonde impression produite chez les Autrichiens-Allemands par la réponse de M. Andrassy à M. Wilson, qui est considérée par la majeure partie de la population comme l'abandon de l'Allemagne autrichienne, trouve son expression dans la plupart des journaux allemands.

La presse exige en même temps énergiquement que l'Assemblée Nationale allemande prenne désormais elle-même en mains les destinées de l'Allemagne autrichienne, sans avoir égard au gouvernement impérial et royal.

LA NOTE AUTRICHIENNE

On mande de Washington que la note austro-hongroise a été transmise par la légation suisse au département d'Etat.

∴

On mande de Paris au « Daily News » :

« Les Alliés feront connaître les conditions d'armistice vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie, quand M. Wilson leur aura soumis la correspondance officielle échangée avec l'Autriche, comme il leur a soumis la correspondance échangée avec l'Allemagne. Les conditions de l'armistice conclus avec la Bulgarie n'ont pas été publiées ici, et le « Petit Journal » annonce que l'on agira de même en ce qui concerne la capitulation de l'Autriche. L'attitude de l'Autriche a fait naître trois courants différents dans l'opinion publique, à Paris. La plupart des gens estiment que l'Autriche est pour ainsi dire hors de combat, et désire sérieusement la paix; d'autres, plus prudents, estiment qu'il faut être sur ses gardes, afin que les Alliés ne tombent pas dans un piège. Il est un fait que la démarche du comte Andrassy a échoué lorsqu'il prétait de la Hongrie, qui s'est entretemps déclarée indépendante. Aussi les gens prudents considèrent-ils ses propositions comme nulles et sans valeur. La troisième opinion qui prévaut est qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter puisque des garanties seront demandées et que c'est d'elles seules que dépendra la situation. »

Les Négociations de Paix séparée de la Turquie

Constantinople, 30 octobre. — L'Agence Milly annonce officiellement que des négociations de paix séparées ont été entamées entre la Turquie et l'Entente. Outre les personnalités déjà citées, le chef d'état-major de l'armée fait partie des négociateurs. Le grand-vizir a déclaré que la conclusion immédiate de la paix était certaine; si les autres conditions ne forcent pas les délégués à venir faire un rapport avant de s'engager, on peut constater que l'ensemble des conditions sera beaucoup moins dur que les conditions imposées à la Bulgarie. Il n'est pas question d'occuper militairement Constantinople ni d'autres territoires turcs.

Izzed-Pacha justifie comme suit la démarche de paix séparée : « Après l'écroulement de la Bulgarie, la Turquie fit en commun avec ses Alliés une démarche de paix. Nous étions forcés à négocier séparément la paix, la Bulgarie étant occupée par l'ennemi, la frontière turque étant ouverte et l'Allemagne n'étant pas en mesure de donner à la Turquie l'aide promise. Les ambassades allemande et austro-hongroise ont été averties de la démarche de paix et l'ont approuvée. »

Le directeur politique du ministère des Affaires Etrangères a déclaré que les conditions de paix sont connues du Conseil des ministres, mais de nul autre; une chose est certaine, c'est qu'elles ne sont pas dures.

Le « Tanine » annonce qu'un représentant est parti pour l'Amérique afin de renouer les relations diplomatiques.

Achmed Riza a invité les représentants des journaux grecs et arméniens à collaborer à la reconstitution de l'Etat.

Le nouveau vali de Smyrne, Rechid, le député Erghani, l'ancien directeur de la police, M. Breda, et le vali de Beyrouth, M. Asmi, ont été arrêtés au moment où ils voulaient s'embarquer à bord de navires; ils ont cependant été remis en liberté.

La Situation des Allemands d'Autriche

Berlin, 31 octobre. — Une délégation des Allemands d'Autriche est arrivée à Berlin. Le Comité exécutif de l'Assemblée nationale des Allemands d'Autriche désignera un délégué permanent chargé de prendre soin des intérêts des Allemands d'Autriche; il se mettra en contact avec les parlementaires de l'Empire allemand et le gouvernement impérial. La délégation commencera son œuvre très prochainement.

∴

Francfort-s/M, 30 octobre. — D'après ce que la « Frankfurter Zeitung » apprend de Vienne, le nouvel Etat allemand dans l'Autriche s'appellera probablement Allemagne du Sud-Est.

∴

Vienne, 30 octobre. — L'opinion publique est, à ce que déclarent les parlementaires allemands, extraordinairement montée. Les députés radicaux soumettront à l'assemblée nationale un projet tendant à l'instauration de la République. Le ministre-président Lammarsch a déclaré à des journalistes qu'il reconnaissait pleinement la situation difficile des Allemands-Autrichiens, mais qu'il devait tendre à trouver les voies et les moyens de retirer les Germano-Autrichiens de leur situation pénible. On apprend de source parlementaire que l'empereur Charles adressera à l'empereur d'Allemagne un télégramme se rapportant à la ligne de conduite adoptée par l'Autriche-Hongrie.

∴

Cologne, 30 octobre. — L'ambassadeur allemand à Vienne, le comte Wedel, a déclaré ce qui suit au sujet de la note austro-hongroise à M. Wilson : « Notre but est de conclure un armistice d'abord, et la paix ensuite en évitant toute effusion de sang. Nous avons été d'autant plus étonnés de la démarche subite du gouvernement austro-hongrois, qui nous fut annoncée sans que nous ayons connaissance du texte de la note et sans que nous puissions le discuter, étant placés devant un fait accompli. Cette démarche est d'autant moins compréhensible que dans aucune de ses déclarations préalables, M. Wilson n'avait fait ressortir qu'il ne voulait négocier que séparément avec nous. Je pense qu'il eût été de l'intérêt de l'Autriche-Hongrie de se présenter avec nous à la table des négociations de paix. La devise est vraie qui dit « L'Union fait la Force ».

∴

Vienne, 29 octobre. — La « Neue Freie Presse » revient aux communications faites ce matin par le comte Wedel et dit : La note envoyée par le gouvernement autrichien à M. Wilson était de nature à modifier la situation de l'Allemagne vis-à-vis de l'ennemi avec lequel des négociations étaient entamées. La politique du gouvernement commun devait exercer une influence sur l'Allemagne. Aussi le gouvernement commun aurait-il dû faire connaître à l'Allemagne ses intentions à un moment où l'Allemagne aurait pu avoir le moyen de s'adapter aux nouvelles circonstances militaires et politiques. Nous devions cela à nos alliés et nous nous le devions à nous-mêmes. Nous perdons maintenant notre ami le plus sûr pour la guerre et pour la paix et l'appui d'une Puissance qui, quoi que fasse l'Entente, redeviendra forte. Cette politique est opposée aux sentiments de tous les Allemands d'Autriche; elle est incompatible aussi avec la raison.

Nos Informations

ALLEMAGNE

AU MINISTERE D'ETAT PRUSSIEN

Berlin, 31 octobre. — On annonce dans les cercles parlementaires que M. Hue, socialiste, serait appelé au ministère d'Etat prussien.

LES MODIFICATIONS EN BAVIERE

Munich, 31 octobre. — Les négociations entre les partis n'ayant pas abouti, on croit maintenant que la Couronne prendra l'initiative des modifications qui doivent être apportées à la Constitution bavaroise.

On attend ces jours-ci un message royal dissolvant le ministère actuel et chargeant le chef du Cabinet, M. von Dandl, de former un ministère parlementaire.

L'AVENIR DE L'ALSACE-LORRAINE

Le secrétaire d'Etat d'Alsace-Lorraine a déclaré, dans une interview, que le peuple d'Alsace-Lorraine revendiquait le droit de décider de son propre sort et ne voulait pas que la Conférence de la paix ou M. Wilson prennent une décision à cet égard. La décision doit émaner du peuple et être ratifiée par la Conférence de paix; il est à espérer que l'Alsace-Lorraine servira, dit M. Hauss, de pont entre la France et l'Allemagne et ne constituera pas un glacis derrière lequel un peuple se abritera pour faire la guerre à l'autre.

ANGLETERRE

DEMISSION DE LORD BEAVERBROOK

L'Agence Reutar annonce que Lord Beaverbrook, chef du service d'informations, a démissionné pour cause de maladie.

AUSTRALIE

L'EMPRUNT DE GUERRE

Melbourne, 30 octobre. — Le délai de la souscription à l'emprunt de guerre a expiré aujourd'hui. Jusqu'à présent, 41,250,000 livres sterling ont été souscrites. Suivant estimation du secrétaire d'Etat, le total des souscriptions atteindra 42,250,000 livres sterling.

AUTRICHE

LA SESSION PARLEMENTAIRE

Vienne, 30 octobre. — Dès la réouverture de la Chambre, la session a été déclarée close. La réunion prochaine aura lieu le 12 novembre.

MANIFESTATION A VIENNE

Une manifestation a eu lieu ce matin devant l'Université de Vienne. Les manifestants ont défilé devant le parlement. Les députés Renner, Malik, Seitz et Dinghover, ont harangué la foule.

ETATS-UNIS

LA CAMPAGNE ELECTORALE

On mande de Londres au « Nieuwe Rotterdamsche Courant », que la campagne électorale pour le Congrès américain a été entamée par le manifeste de M. Wilson, qui met à l'ordre du jour la question décisive de guerre ou de paix.

On mande de Washington au « Times » :

« Tout s'agite ici autour de cette question, le pays et le Congrès approuveront-ils les 14 points de M. Wilson?

Les républicains ont commencé dernièrement à combattre certaines de ses idées. M. Roosevelt les a rejetées comme dangereuses. Le sénateur Lodge et d'autres ont fait comprendre que si les républicains arrivaient à triompher, le Sénat et les autres organismes du pays, qui ont le droit de ratifier les traités, feront usage de ces droits.

Dans ces circonstances, le Président pose à la nation une question bien définie. Il est persuadé que les conditions de paix qu'il exprime constituent la seule garantie d'une paix démocratique et durable. Il pense que pour exercer son influence et parvenir à faire appliquer ses conditions, il doit être soutenu par l'ensemble du Congrès, étant donné qu'il est nécessaire que le pays désavoue le désir des républicains qui veulent la reddition sans conditions de l'Allemagne.

∴

On mande de Washington à la « Morning Post », dont les sympathies vont aux républicains, qu'à l'avis de ceux-ci, le pays est beaucoup plus partisan de la guerre que le Président, et n'a pas approuvé la note présidentielle du 8 octobre. Il est évident que si l'on ne dit pas au peuple américain si le programme de M. Wilson est approuvé par les Alliés, ou si ceux-ci désirent davantage, un résultat très défavorable peut être atteint.

Le sénateur Pittman, porte-parole du Président du Sénat, prétend que les Alliés acceptent les 14 points de M. Wilson; les républicains démentent ce bruit et ajoutent que les 14 points constituent le programme personnel du Président, qui n'a jamais été soumis à l'approbation des Alliés, que les Alliés, au contraire, ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils n'admettaient pas ce programme, considéré comme défavorable.

FRANCE

EN VUE DE LA DEMOBILISATION

Les journaux suisses annoncent qu'il résulte d'une communication du ministre français du Travail qu'on ces derniers jours, des délibérations ont eu lieu avec les syndicats ouvriers au sujet des modalités de la démobilisation. La commission « ad hoc » est partisane de la démobilisation par ordre de classes, tout en assimilant les pères de famille aux hommes des classes anciennes. Cette commission s'occupera également du sort des démobilisés dans la vie civile pendant la période de transition.

LA CLASSE DE 1920

On mande de Paris au « Nouvelliste de Lyon » :

« A la suite de décisions de la Commission sanitaire du Parlement et du gouvernement, la classe de 1920 ne sera appelée sous les drapeaux qu'au printemps prochain. »

LES AMERICAINS EN FRANCE

Le professeur Erskine a demandé que 2,000 instituteurs soient envoyés en France dans les écoles de soldats. Ceci prouve que les Américains ont l'intention de rester longtemps encore en France. La démobilisation complète des forces américaines de France prendra probablement un an et demi. Entretemps, les soldats pourront fréquenter des écoles de tous genres, qui les préparent à reprendre les occupations qu'ils exerçaient précédemment.

L'AFFAIRE CAILLAUX ET LOUSTALOT

Paris, 30 octobre. — Le Sénat siégeant comme tribunal d'Etat, sous la présidence de M. Dubost, s'est réuni mardi après-midi pour prendre connaissance de l'accusation portée contre MM. Caillaux et Loustalot. Un petit nombre d'auditeurs se trouvaient dans la salle. 193 sénateurs étaient présents; 54 manquaient à l'appel. Le procureur général a lu l'acte d'accusation, dans lequel il est dit : « MM. Caillaux et Loustalot sont accusés d'avoir, depuis le début de la guerre, soit en France, soit à l'étranger, mis en péril la sécurité de l'Etat par diverses machinations et ce d'accord avec l'ennemi, en avantageant ses entreprises contre la France ou contre ses alliés par suite des facilités accordées pour l'exécution de ses plans.

Le procureur général demande au tribunal d'introduire une enquête contre les dites accusations et éventuellement contre toutes autres parties en cause.

HOLLANDE

LA QUESTION DE L'EMBOUCHURE DE L'ESCAUT

Le correspondant spécial du « Nieuwe Courant » à Londres, mande :

« J'ai attiré l'attention du Secrétaire d'Etat, M. Balfour, sur un article de l' « Echo de Paris », relatif à la neutralité néerlandaise et à l'embouchure de l'Escaut, et sur des déclarations antérieures de MM. Ed. Grey, Churchill et lord Robert Cecil, qui avaient assuré, au nom du gouvernement anglais, que l'Angleterre ne violerait jamais la neutralité hollandaise en forçant le blocus de l'Escaut. M. Balfour m'a déclaré en réponse que la politique anglaise ne s'était nullement modifiée à ce sujet. »

LES CONGES MILITAIRES

De La Haye : On annonce officieusement que dans le cas où la situation à la frontière méridionale de la Hollande ne s'aggraverait pas, les congés ordinaires pourront être accordés de nouveau aux troupes de garnison.

LES RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS

M. Cremer, membre de la Première Chambre, partira prochainement pour Washington, où il remplira les fonctions de ministre aux Etats-Unis. Il sera accompagné, pendant une période assez longue, par M. C. van Vollenhoven, professeur à Leyde, qui entamera des relations scientifiques et intellectuelles avec les Etats-Unis.

LES TROUBLES

On mande d'Amsterdam que des troubles se sont produits également à Flessingue et à Zwolle; ils ont été causés par les troupes néerlandaises.

HONGRIE

CHEZ LES TCHECO-SLOVAQUES

Prague, 30 octobre. — Le bureau de la presse tchéco-slovaque annonce la création d'une Commission provisoire des Affaires Etrangères, qui a annoncé aux représentants des Puissances étrangères résidant dans les limites de l'Etat tchéco-slovaque que les affaires publiques étaient reprises par la Commission Nationale.

RUSSIE

UNE NOTE A M. WILSON

Pétrograd, 25 octobre. — La note envoyée le 24 octobre par M. Tchitcherine à M. Wilson demande si les troupes de l'Entente seront retirées de la côte de Mourman et de Sibérie, étant donné qu'il a été répondu à l'ordre d'armistice de l'Allemagne par la revendication d'une évacuation des territoires occupés. L'Entente demandant à l'Allemagne des dédommagements pour les dégâts faits en territoire occupé, il en résulte sans doute, dit la note, que les Tchéco-Slovaques rendraient l'or enlevé à Kazan.

LA REPUBLIQUE DES SOVIETS EN DANGER

Moscou, 29 octobre. — De toutes parts arrivent des nouvelles menaçantes pour la République des Soviets. On télégraphie de France que le général Berthelot, qui était jadis en Roumanie, a été chargé d'une mission spéciale. Un écrivain militaire de Kiew parle d'une armée internationale qui se concentrerait en novembre et déclare que la ligne d'opérations Odessa-Moscou est neuf fois plus courte que la ligne Vladivostok-Moscou. M. Lénine a raison quand il dit que la situation de la République des Soviets est dangereuse. On devrait équiper l'armée avec une hâte fébrile et mobiliser toute l'industrie. Il faut battre le plus vite possible les bandes de Krasnof.

UNE EXECUTION

On mande de Pétrograd que l'écrivain Breschkowskaja, connu également à l'étranger, a été arrêté dernièrement par le Soviet et exécuté dans la nuit du 27 au 28 octobre, pour avoir participé aux entreprises dirigées contre le système de terreur des bolchévistes.

SIBERIE

MAIN-MISE AMERICAINE SUR LE TRANSSIBERIEN

La Nouvelle Correspondance apprend de Vladivostock que depuis le 15 octobre le chemin de fer transsibérien est exploité par les Américains. Des cheminots américains débarquent continuellement à Vladivostock. Les employés de chemin de fer russes sont écartés comme n'étant pas sûrs.

NOUVELLES DIVERSES

LE SORT DES BELGES en âge de Service Militaire

Berlin, 30 octobre. — L'évacuation des territoires occupés a fait naître une question fort difficile à résoudre pour les autorités militaires allemandes. Il s'agit des Belges en âge de porter les armes; leur nombre s'élève déjà à plus de 100,000 dans les localités évacuées. Bien que depuis le début de la guerre nos ennemis aient décidé d'interner tous les Allemands en âge de porter les armes et aient accompli cette décision d'une façon en partie très brutale, les autorités militaires allemandes voudraient éviter d'agir de même.

D'autre part, il leur est impossible pour des raisons d'ordre militaire, de laisser en liberté les Belges en âge de porter les armes, qui, dès que les Allemands ont quitté les lieux, s'engagent dans les rangs de leurs ennemis. Les autorités militaires allemandes ont donc annoncé aux gouvernements belge et français que toute la population du territoire évacué et du territoire qui pourrait éventuellement encore être évacué, resterait dans ses foyers, y compris les hommes en âge de porter les armes. Les autorités militaires allemandes veulent cependant recevoir l'assurance que tous les hommes âgés de 18 à 35 ans ne seront pas enrôlés dans les armées belgo-françaises ou alliées, même sans s'engager volontairement. Il est à espérer que les gouvernements belge et français accepteront prochainement cette proposition.

UN GIGANTESQUE PROJET POUR L'ELECTRIFICATION DE LA BELGIQUE

Le « Financial News » apprend que le gouvernement belge a été saisi d'un projet tendant à munir la Belgique toute entière d'énergie électrique à bon marché.

Ce projet est basé sur l'installation de sept énormes centrales électriques d'une puissance de 100,000 à 900,000 kilowatts, qui seraient construites à Charleroi, Mons, Liége, Anvers, Gand et Ostende. On évalue à 5 millions de tonnes annuellement l'économie de charbon qui résulterait de la réalisation de ce projet.

LE DEPUTE MAURICE CRICK BLESSE

Le député libéral de Bruxelles, M. Maurice Crick, lieutenant d'artillerie, a été blessé au cours de la dernière offensive à Oostnieuwkerke, par l'éclatement d'un obus. Atteint à la clavicule gauche et à la nuque, les blessures de M. Maurice Crick n'ont toutefois pas mis sa vie en danger.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT BELGE EN HOLLANDE

Le « Telegraaf » apprend de Rotterdam que lundi ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les funérailles d'un soldat belge, M. Emile-F. Gaillet, de Tamise, mort à la suite de brûlures reçues dans une usine de Maasluis, où il travaillait. Le corps était précédé par la musique des internés belges, sous la direction de M. Ed. Mordant. Le corbillard était suivi par le peloton chargé de tirer la salve d'honneur, derrière lequel marchaient un grand nombre de soldats belges, porteurs de gerbes et de couronnes.

Parmi l'assistance se trouvaient M. F. van der Heyden, consul général de Belgique à Rotterdam, le colonel De Clercq, le commandant Stevens, le lieutenant Chevallier, etc. Le service funèbre fut célébré dans la chapelle du cimetière par le R. P. de Temmerman, aumônier à l'armée belge.

LES REFUGIES EN HOLLANDE

Le « Telegraaf » annonce que pendant la journée du 26 octobre, 8,000 réfugiés ont passé la frontière près de Maastricht; à Ittervoort, on en a enregistré 524 (tous français); à Stamproy, 916, dont 891 français, 21 belges, 3 italiens, 1 russe; à Reusel, 201, dont 197 français et 4 polonais. Dans la journée du 27 sont arrivés à Meerssen 74 français; à Groensveld, 2,135 français; à Ittervoort, 984 français; à Stamproy, 870 réfugiés, dont 843 français, 22 belges et 5 russes; à Reusel, 262 français; à Baarle-Nassau 277 réfugés, dont 274 français et 3 belges.

ARRET DE L'EXPORTATION DU SEL EN ANGLETERRE

L' « Algemeen Handelsblad » apprend que par suite du manque de charbon, le gouvernement anglais a arrêté totalement l'exportation du sel. Cette mesure entraînera pour le commerce d'exportation une perte de 700,000 liv. st. et aura pour conséquence la mise sur le pavé de 2,500 ouvriers.

DECOUVERTE D'UN NOUVEAU METAL AU BRESIL

D'après le « Jornal do Commercio », de Rio-de-Janeiro, le colonel japonais Itara, venu au Brésil pour enquêter sur les gisements de fer et de manganèse des provinces centrales et méridionales, et sur la valeur d'un nouveau métal découvert dans la province de São-Paulo, a déclaré que ce nouveau métal, le « zacconio », est plus dur que le meilleur acier et d'une qualité supérieure. A son avis, le Brésil posséderait là une source d'incalculables richesses.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'ARGENTINE

Les chiffres suivants concernant le commerce extérieur de l'Argentine, au cours du premier trimestre de 1918, ont été fournis par la direction générale de statistique de Buenos-Ayres : Importations, 78,410,409 pesos or, soit 4,433,128 de moins que pendant la période correspondante de 1917; exportations, 156,880,071 pesos or, soit 2,232,436 pesos de moins que pendant la même période de l'année précédente; or monnayé introduit dans le pays, 6,218 pesos or contre 24,021,152 pesos au cours du premier trimestre de 1917; exportation de numéraire, 25,268 pesos contre 73,948 pendant la même période de 1917. Le solde de la balance commerciale a été de 78,419,665 pesos or contre 76,268,978 de la période correspondante de 1917.

EN MARGE

CONTAGION

Cette affreuse grippe, qui fut qualifiée d'espagnole, je ne sais pour quelle raison, à moins que ce ne soit tout simplement en manifestation de sympathie pour un des rares pays qui aient conservé leur neutralité dans cette autre maladie qu'est la guerre, la grippe, disais-je, continue sournoisement ses ravages, et il semblerait même qu'elle a procédé depuis quelques jours à une nouvelle offensive.

Comme dans la fable immortelle du bon Lafontaine, nous n'en mourons pas tous, ce qui simplifierait singulièrement la situation, mais tous ou presque tous nous en sommes frappés, et quand après cinq ou six jours de courbature et de malaise, de céphalgie et de diarrhée, nous parvenons à échapper aux griffes du monstre, c'est avec le cuisant souvenir des épreuves auxquelles il nous a soumis.

La grippe, qu'elle nous vienne d'Espagne ou d'ailleurs, est une maladie essentiellement contagieuse; le fait a été démontré depuis belle lurette et, tout récemment même, un médecin a pu en découvrir le microbe, qui, paraît-il, est si petit, si petit, qu'il échappe aux investigations des plus puissants microscopes.

Il faut croire qu'il en est des microbes comme des chiens et aussi parfois des hommes : ce sont les plus petits qui sont toujours les plus hargneux.

Or, du moment que cette maladie est contagieuse, faut-il s'étonner de la voir se propager avec tant de véhémence?

Lorsque le moindre symptôme d'épidémie se déclare dans un quelconque quartier de notre ville, on s'empresse d'y porter les bienfaits de la désinfection; on prend aussi certaines mesures prophylactiques, comme, par exemple, de fermer les écoles qui, cependant, sont des locaux sains, propres, parfaitement aérés, dans lesquels les dangers de la contamination sont relativement atténués.

On estime donc dangereux la réunion d'un grand nombre d'individus dans un même local, et on a raison.

Mais ce n'est pas qu'à l'école qu'on prend la grippe. Dans les théâtres et les cinémas, qui ne désemplissent pas, l'insidieux bacille vous guette dans tous les coins; il est aussi fort bien représenté dans la file qui piétine devant les magasins communaux, mais où il règne en maître, c'est surtout dans nos voitures de tramways, où nous ne circulons plus qu'encaqués comme des harengs, bousculés comme des colis et littéralement suffoqués par des effluves nauséabondes comme si nous étions au front, submergés par une vague de gaz asphyxiant.

Le parcours en tramways est devenu un supplice, et on risque chaque jour d'y gagner toutes les maladies connues et même, comme eut dit Pic de la Mirandole, quelques-unes de celles qui ne le sont pas encore.

Mal inévitable, me direz-vous, et auquel on ne peut remédier.

C'est pourquoi je me plains amèrement; cela soulage toujours un peu.

V. G.

A Travers la Ville

Quantum mutatus!

Eh oui, ce que l'homme est devenu différent de ce qu'il était. Ces quatre années de guerre auront été pour nous un rude apprentissage. Certainement, nous sommes devenus plus faciles à vivre, nous ne craignons pas de nous embarrasser d'un colis, de faire nos courses nous-mêmes, et notre estomac se contente de choses simples, s'accommode de mets dont la vue seule nous aurait fait tirer un nez. Nous avons gagné une philosophie d'un doux optimisme, nous sommes portés à ne nous étonner de rien, pas même de la canaillerie du voisin, pas même de la dégringolade du prix d'un certain produit exposé en montre d'une boutique depuis des mois, attestant le manque de scrupules du boutiquier.

Ce que nous avons changé!

Moralement, il nous en restera quelque chose. Oublierons-nous jamais ces heures angoissées que nous avons vécues? Je ne crois pas. Serons-nous devenus meilleurs ou pires? C'est un grave problème. Il fera la joie des essayistes de tout poil, des savants à sornettes de toutes les espèces. Qu'on leur fournisse vite du papier et de l'encre, ils ont matière à écrire.

PICK.

✦✦

Notre souscription

Quand je vous disais que le billet de cent francs de notre ami le « Sale Gourmand » était en route pour faire boule de neige. Un ami du « Sale Gourmand » (brave cœur, va!), m'envoie à son tour 125 francs. Je possède donc en caisse pour les évacués dans le besoin, — ils sont nombreux et leurs besoins sont grands : « Du Sale Gourmand », 100 fr.; Le « Messager de Bruxelles », 200 fr.; Un ami du « Sale Gourmand », 125 fr.; total : 425 fr.

Et je vous assure, je connais mes lecteurs et leur bon cœur fraternel, que nous n'en resterons pas là!

P.

✦✦

Expositions d'art

Etant donné le grand succès obtenu par l'Exposition des Artistes montois à la Galerie Sneyers, ce salon restera visible jusqu'au lundi 4 novembre. Mercredi 6 novembre, ouverture de l'Exposition C. Lambert et M. Bernier.

✦✦

Conférence

La Section Saint-Gilloise de la Société Royale des Conférences agricoles et horticoles d'Ixelles, organise, pour le dimanche 3 novembre, à 11 heures précises du matin, une conférence publique et gratuite, qui sera donnée dans la Salle du Conseil de l'Hôtel communal de Saint-Gilles, par M. Marcel Brichard, professeur de zootechnie à l'Ecole d'Agriculture et d'Elevage du Hainaut, à Ath.

Sujet : « Le poulailler de l'aviculteur-amateur. Conseils pratiques »

✦✦

Feuilles mortes

L'avenue Louise, les boulevards extérieurs en sont jonchés. Les balayeurs ont beau faire, vouloir les ranger en bon ordre, en tas, le vent qui passe en se jouant s'amuse à rendre inutile leur ouvrage, il fait descendre, avec la grâce d'un dernier envol, comme disait ce brave Cyrano, des branches qu'il dépouille un nouveau morceau de la fauve toison dont l'automne pare les arbres. Bientôt il y a sur le

Dans nos écoles

Plusieurs de nos établissements scolaires étant licenciés jusqu'après la Toussaint, à cause du grand nombre d'élèves et de membres du personnel enseignant atteints de grippe infectieuse, les échevins de l'Instruction publique des communes respectives du Grand-Bruxelles viennent derechef d'ordonner de faire effectuer d'urgence dans les écoles, des travaux de désinfection.

Les élèves absents pour cause de maladie ne pourront réintégrer les classes que sur présentation d'un certificat médical constatant leur parfaite guérison.

D'autre part, il est recommandé aux directions des écoles de veiller au travail des concierges, au recurage au formol des locaux et à l'emploi de désinfectants dans le nettoyage quotidien des latrines.

Grâce à ces mesures de prophylaxie énergiques, l'épidémie de la grippe a été combattue dans nos écoles de l'agglomération bruxelloise.

✦✦

L'achat du Palais d'Arenberg

La ville de Bruxelles vient d'acquérir, pour la somme de 7 millions de francs, le Palais d'Arenberg, l'hôtel seigneurial et historique situé au Petit-Sablon, ainsi qu'une quarantaine de maisons sises rue aux Laines et aux environs immédiats du palais.

L'accord est intervenu à ce sujet avec le chef de la maison d'Arenberg, le duc Engelbert, lequel vient d'offrir son superbe domaine d'Héverlé à l'Université de Louvain.

✦✦

Contre les falsificateurs

On nous demande souvent où il convient de s'adresser pour faire analyser les produits alimentaires sur la pureté desquels on conçoit des doutes. Il suffit de déposer un échantillon du produit à la division d'hygiène du Marché-au-Charbon, 30, si ledit produit a été acheté sur le territoire de Bruxelles. Il est nécessaire d'indiquer en même temps le lieu où le produit a été acheté et le prix qui a été payé, afin que des saisies puissent être opérées d'office et des poursuites exercées en exécution de la loi du 4 août 1890.

✦✦

Notre ravitaillement

Le mouvement progressif de baisse des produits de boucherie s'est encore accentué cette semaine. Une nouvelle diminution de prix, atteignant jusque 16 à 20 p. c., s'est à nouveau produite. En effet, les tarifs de détail portent dans les boucheries particulières les chiffres suivants : bouilli, 7 à 9 fr. le kilo; carbonnades, 12 à 14 fr.; roast-beef, filet et beefsteak, 17 à 19 fr.; haché, 12 fr., etc.

D'autre part, on signale que les arrivages à l'abattoir sont devenus beaucoup plus abondants ces temps derniers. Aussi, les prix du kilo sur pied ont-ils fort diminué, et l'on prévoit que ce mouvement ira encore en augmentant.

Une situation diamétralement opposée se produit pour le lait. Les innombrables cas de maladies actuellement signalés nécessitent une consommation considérable de ce produit. Les convalescents en ont un besoin absolu pour la suralimentation. Les arrivages restant au même taux et les besoins augmentant, il est naturel que le lait soit moins facile à se procurer.

Malgré cela, les prix restent stationnaires et fixés, en moyenne, à 1 fr. 15 pour le lait écrémé et 1 fr. 25 pour le lait en bouteille.

✦✦

La charcuterie

Comme corollaire à la récente diminution du prix de la viande, on signale actuellement une forte baisse du prix des produits de charcuterie. Cette baisse dépasse pour certains articles 20 et 25 p. c.

C'est ainsi que le jambon fumé qui, la semaine dernière encore, se vendait au détail 50 fr. le kilo, ne coûte plus que 38 et 40 francs. La diminution est plus forte encore pour les produits fabriqués, tels que saucissons, terrines, etc., qui, en moyenne, valent actuellement de 18 à 25 fr. le kilo.

Espérons que les tarifs des charcuteries communales et coopératives seront diminués dans les mêmes proportions.

✦✦

Les œufs

Nous avons déjà signalé, la semaine dernière, l'étonnant phénomène de l'augmentation formidable du prix des œufs. Ceux-ci sont devenus encore, cette semaine, excessivement rares et leur prix a augmenté de 20 p. c.

Au début du mois, l'œuf se payait fr. 1.35, le 15, fr. 1.65, aujourd'hui fr. 1.75.

Nos bons amis campagnards ne s'assagiront donc jamais.

FAITS-DIVERS

FAUX BILLET DE 1,000 FRANCS. — M. C., encaisseur à la Banque Nationale, en rentrant à cet établissement hier, sa tournée finie, constata qu'on lui avait glissé, en paiement, un faux billet de 1,000 francs. Ce billet, imprimé sur papier plus lisse que celui des billets réels, portait la date d'émission du 21 avril 1910 et le numéro 3445362 A. Il était parfaitement imité; seule, la couleur de l'impression, au verso, est légèrement plus pâle que la couleur des billets véritables; néanmoins, ce billet est difficilement reconnaissable.

L'ALMANACH DU MESSAGER A PARU
128 PAGES, Fr. 0.75

UN CAMION PRIS EN ECHARPE. — Hier, vers 6 heures du soir, un camion de la firme Dedonder, de la rue de Gosselies, employé pour effectuer les camionnages du Comité National, a été pris en écharpe, rue du Marché-aux-Herbes, par un tramway de la ligne 29, voiture motrice 1869. Le choc fut particulièrement violent : les chevaux, renversés, disparurent à demi sous le tram, qu'il fallut reculer avec les plus grandes difficultés pour retirer les malheureuses bêtes de leur périlleuse position. Par un hasard vraiment miraculeux, ces dernières n'étaient blessées que peu grièvement. La police a ouvert une enquête pour établir les responsabilités. Le camion a été fortement endommagé. Quant aux voyageurs, ils en furent quittes pour une violente secousse.

GRAVE ACCIDENT DE TRAMWAY. — Mort de la seconde victime à l'hôpital de Schaarbeek. — Nous avons relaté le terrible accident survenu avenue de Vilvorde, à M. et Mme Abbeloos, tamponnés par un tramway et transportés à l'hôpital où Mme Abbeloos était morte en arrivant. Nous apprenons à l'instant que M. Abbeloos vient de succomber à son tour après quelques heures d'atroces souffrances. Sans vouloir impliquer en rien le conducteur du tramway, qui n'est vraisemblablement fautif en cette affaire, il serait bon cependant de recommander un peu plus de prudence à nos wattmen, qui, en dépit de l'obscurité et de l'encombrement de certaines rues, impriment à leurs voitures des allures qui, fatalement, doivent amener des accidents. Un peu de prudence serait hautement souhaitable.

ENCORE UN ACCIDENT DE TRAMWAY. — Un camion de la Laiterie Alberta, de Laken, passant rue Gallait, en revenant de la gare du chemin de fer vicinal de la rue Eenens, où il était allé charger une partie de cruches de lait, a été tamponné à hauteur de la rue Rubens par un tram électrique débouchant de la rue du Pavillon. Une trentaine de cruches de lait, précipitées sur le sol, ont été démolies et leur contenu perdu. Le conducteur, François Van Tricht, demeurant rue Ste-Marie, a été jeté à bas de son siège et relevé avec des blessures graves. Cet accident vient appuyer ce que nous disions plus haut au sujet de l'allure actuelle imprimée à nos tramways, en dépit de l'obscurité profonde.

UN CHARCUTIER BIEN ROULÉ. — M. Thirion, charcutier, boulevard du Nord, reçut, hier matin, la visite d'un individu qui lui demanda s'il était disposé à troquer des billets allemands contre des billets belges et français. M. Thirion accepta le marché. L'après-midi, l'inconnu se présenta avec son patron, un monsieur fort élégamment vêtu, bagues aux doigts, bref, présentant admirablement bien. On décida d'échanger vingt-cinq mille mark. Prétextant n'avoir pas assez d'argent sur lui, le visiteur pria M. Thirion de placer ses 25,000 mark dans une enveloppe, qu'il scella d'un cachet de cire rouge marqué du chaton gravé d'une superbe bague, et demanda au charcutier de remettre l'enveloppe au premier individu qui se présenterait quelques heures plus tard avec le numéraire. Peu après le départ des deux hommes, M. Thirion conçut des doutes : il ouvrit l'enveloppe et constata que ses 25,000 mark s'étaient éclipsés et avaient été remplacés par de vieux bouts de papier ! Inutile de dire que notre charcutier fut plutôt mécontent...

ACTE DE BANDITISME. — M. François De Smets, antiquaire, demeurant rue Royale, rentrait hier soir chez lui, vers 10 heures. Au moment où il entr'ouvrait la porte de son habitation, il fut attaqué brusquement par deux individus qui le terrassèrent, le poussant dans le corridor de la maison, où ils lui enlevèrent son portefeuille contenant un billet de 1,000 mark et 2,000 francs en billets belges. Les bandits prirent la fuite en abandonnant leur victime, qui avait perdu connaissance. Ce n'est que longtemps après que M. De Smedt, tiré de son évanouissement par le froid, reprit ses sens et put appeler à l'aide. La victime n'a pu donner de ses agresseurs qu'un signalement fort imprécis.

CHRONIQUE DES VOLS. — A M. Marcel Dola, rue Le Titien, on a volé des vêtements et des fourrures. Des coups de cambriolage ont été commis au préjudice de MM. Desœur, boulevard d'Anvers, Hannick, marchand tailleur, rue Fossé-aux-Loups, Van Houtteghem, rue du Pont de Luttre, Dassonville, maître tailleur avenue de la Chevalerie, etc., etc. A Mme Lucie Levêque, institutrice à Quiévrechain, évacuée de Douai, on a volé un portefeuille contenant de l'argent et toutes ses pièces d'identité, pendant qu'elle faisait la file rue du Trounenberg, en face de l'Office des Evacués du Nord de la France. Des bijoux ont été volés à M. De Sterck, rue Simons; des bijoux également, et de très grande valeur, à M. Van Eycken, rue Vander Borght, ceux-ci à l'aide d'effraction et de fausses clés; des cruches de vernis, des outils, des produits alimentaires, etc., dans une cave de l'habitation de M. Henri Rigaud, avenue Zaman; du tabac, des cigares, des cigarettes et des rolles, valant ensemble plusieurs milliers de francs, dans le magasin de Mme Céleste Ganzeman, au Pont de Luttre, etc., etc.

BRUXELLES - KERMESSE

AVIS AVIS

Mercredi 5 novembre, à 4 heures

Grande Journée de Charité

organisée au profit de

L'ACCUEIL FRATERNEL AUX EVACUES

La recette totale des entrées sera versée à cette œuvre

Au Pays de Liége

LIEGE

Travaux de voirie

La Ville fait actuellement procéder à la réfection des égouts de la rue du Mouton Blanc, dont la canalisation ancienne était devenue insuffisante. L'ancien tuyautage en grès est remplacé par un extutoire, qui se raccorde à la conduite principale de la rue Pont d'Avroy. Par ailleurs, des travaux analogues entrepris rue d'Archis, touchent à leur fin. Nous apprenons de bonne source que des chantiers seront ouverts dans des rues secondaires de la ville, en vue de la réfection des canalisations. Au point de vue hygiénique, ces mesures s'imposaient.

HUY

Comité de secours

D'importantes modifications vont être réalisées sous peu dans les installations du Comité de Secours et d'Alimentation. Les magasins communaux et tous les services s'y rapportant seront centralisés au local de l'ancienne Banque Nationale, rue Neuve-Voie. Les bureaux du Secours Alimentaire et les magasins du Comité National fonctionneront à la maison Matthieu, rue Vankeerberghen, où se trouveront également les bureaux de la direction, inspection et contrôle.

Rien ne sera pourtant modifié dans l'ordre des distributions de marchandises ou de secours.

VERVIERS

Et la graisse??

Nous n'étions cependant pas très « gâtés » sous le rapport des corps gras, mais enfin on se déclarait tout de même satisfait lorsque l'on recevait, chaque quinzaine, ses 200 grammes de lard ou de saindoux. Et voilà que nous sommes menacés de privation et de lard et de saindoux pendant quelques quinzaines?

Le moment est bien mal choisi pour nous faire pâtir de délits que quelques peu scrupuleux individus ont commis, paraît-il (il s'agirait de la revente des susdites denrées). Ce n'est pas à l'approche de l'hiver, et en pleine épidémie de grippe que l'on devrait suspendre la distribution de denrées aussi indispensables. Mais voilà! pour bien apprécier le cas que l'on peut faire de quelques grammes de saindoux, il faudrait en avoir besoin soi-même, n'est-ce pas, Monsieur Qui-de-Droit ...

La ration de pain

Il paraît que la ration ordinaire de pain va être portée à 400 grammes à partir du 15 novembre! C'est très bien, mais maintenant que l'on a la quantité, n'y aurait-il pas moyen de voir s'améliorer quelque peu la qualité? C'est pour le coup que nos pauvres estomacs se réjouiraient!

Vol de laine

La nommée Marie H..., aidée par son amie, Corn. H..., avait enlevé environ 12 kilos de laine peignée noire au préjudice de M. Jos. Ledent, rue du Paradis. Grâce à l'enquête, habilement menée, on retrouva la marchandise, valant 2,500 francs, en partie chez un négociant de la rue de Gérardchamps, et chez un coiffeur de Hardimont.

La Vie en Province

ANVERS

La vie théâtrale

Au Théâtre Royal Flamand, nous avons eu une reprise de « Magda », le drame de Sudermann, dans lequel Mme Dilis-Beersman — qui incarne l'héroïne — est réellement admirable. Son succès — partagé par ses collègues — fut très grand.

A l'Opéra Flamand, on a repris « Princesse Rayon de Soleil », le beau drame lyrique de Paul Gilson.

« La Fille du Tambour-Major » attire toujours la foule à l'Hippodrome, qui reprendra sous peu « La Belle de New-York »

La Scala annonce les dernières de « La Chaste Suzanne » et la première de «Princesse Czardas».

SPORTS

SPORTS DIVERS

Le Challenge des Dix Sports

Dimanche matin, à 10 heures, au terrain du C. S. de Schaarbeek, la Fédération des Sports Multiples fera disputer l'épreuve de marche, huitième épreuve du Challenge des Dix Sports, pour laquelle 58 concurrents restent qualifiés.

Rendez-vous des concurrents à 9 h. 1/2, et départ à 10 h. très précises.

SPORT CANIN

Aujourd'hui, courses de lévriers :

A 11 h., au Kynodrome du Cinquantenaire.
A 4 h., au Kynodrome de Forest.
A 4 h., au Grand Kynodrome de Jette (Daring).
A 4 h., au Kynodrome du Cinquantenaire.

La Vie Musicale

La seconde séance des Heures de Musique Arthur Van Dooren aura lieu le mardi 5 novembre, à 5 h. 1/2, à la Salle Coloniale. Le violoniste F. Smit, professeur au Conservatoire Royal de Gand, et M. Villier, baryton du Théâtre Royal de la Monnaie, s'y feront entendre.

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

31 octobre. — La dernière séance de la semaine, a été encore beaucoup plus calme que ses devancières.

On n'a fait que le strict nécessaire, de façon à maintenir, — très aisément, du reste, — les cours des valeurs les plus travaillées au cours de ces derniers jours, sans chercher à entamer des affaires nouvelles.

Dans ces conditions, il nous paraît superflu d'épiloguer longuement. Nous ne devons cependant pas omettre de signaler que la résistance du marché reste ébranlée et que, pour le début de la semaine prochaine, nous prévoyons de la reprise.

On sera, en effet, pansons-nous, fixé alors sur les intentions des dirigeants de la politique internationale, des deux côtés de la barrière, et comme la Bourse n'attend que cela pour repartir, il est plus que probable qu'il en sera ainsi, — quelles que soient, du reste, les décisions prises par les belligérants.

Rentes, Lots de Villes et Obligations

Rien de spécial à signaler pour nos fonds d'Etat, de provinces et de villes, dont voici les cours : Rente Belge 3 p. c., 76; Bons du Trésor 4 p. c. 1917, 103.90 à 104.10; id. 1919, 104 à 104.60; Bons Interprovinciaux, 102.70, 102.50; Victoriaux 3 p. c. mai, 78; id. janv.-juill., 78 1/2; Anvers 1917, 106.20 à 107; id. 1903, 75, 74 1/2; Bruxelles 1905, 75 1/4, 75 3/4; id. 1918, 103, 102; Liége 1897, 71, 71 1/4; id. 1917, 101; Saint-Gilles 1918, 100.80 à 100.70; Anderlecht 1918, 100 1/2, 100.

Rien de nouveau non plus en obligations et actions à revenu fixe.

Banques et Caisses

Les banques ont moins d'affaires, tout en restant à des cours bien soutenus.

Nous retrouvons des Assur. Générales à 2975, 2400, la Banque d'Anvers à 1865, 1870, la Banque Belge de Cham. de Fer à 415, 417 1/2, la Banque Belge pour l'Etranger à 965, 960, la Banque de Bruxelles entre 1287 1/2 et 1280, la Banque Centrale Anversoise à 520, la Banque de Charleroi de 850 à 865, la cap. Banque Coloniale à 71 1/2, 72, la div. à 21 1/2, la Banque Nationale de 5175 à 5225, la cap. Outremer de 932 1/2 à 927 1/2, la Caisse de Reports 1652, 1653, le Créd. Anversois de 480 à 487 1/2, la fond. Créd. Fonc. d'Extr.-Orient à 1455, la cap. Créd. Fonc. Sud-Amér. à 1175, la jouiss. à 250, le Crédit Gén. de Belgique à 630, le Créd. Liégeois de 645 à 655, le Créd. Mob. de Belgique à 475, l'ord. Créd. Nat. Industriel de 420 à 400, la 10e fond. de 870 à 960, la Part de Réserve de 8200 à 8250, et l'Union du Crédit. de Charleroi à 265, 270.

Chemins de Fer et Tramways

En chemins de fer, on n'a traité que la priv. Auxil. Brésil à 525, 527 1/2, la div. Bruxelles-Lille-Calais à 720, 725, la jouiss. Congo à 550, 560, les Grands-Lacs à 370, 375, et Braine-le-Comte à 4000.

Que dire des tramways, si ce n'est qu'ils accentuent encore et toujours leur résistance, malgré la volume restreint de leurs échanges.

On a, en effet, traité la cap. Anvers à 146, la fond. à 82, 82 1/2, la div. de 66 à 69, la priv. Athènes à 30, 31, la div. Bangkok de 65 à 70, la cap. Barcelone à 288, Barri-Barletta à 375, priv. Belgrade 112, 112 1/2, cap. 37 à 39, cap. Bialystock 27 1/2, 30, la cap. Bilbao à 148 1/2, la jouiss. de 120 à 125, la cap. Braila de 110 à 115, l'ord. de 165 à 170, l'ord. Bruxelles de 575 à 585, la div. de 1050 à 1070, la cap. Buenos-Ayres à 84, 84 1/2, la div. à 35, 36, la priv. Caire à 590, 595, la jouiss. à 885, 890, la fond. Tram-Car à 65, la cap. Central Electr. du Nord à 25, la fond. à 12, la cap. Dunkerque-Calais à 75, la div. de 28 à 29, la div. Electr. d'Espagne à 86, les Florentins à 157 1/2, 160, la cap. Galatz à 112 1/2, la div. de 27 à 29, la cap. Intern. de Tramways de 170 à 180, la div. à 82 1/2, 85, Kazan de 92 1/2 à 102 1/2, Kharkoff à 56, 57 1/2, la cap. Kiew de 89 à 91, la div. à 30 1/2, 31, la fond. Kousk à 50, Kischinow à 325, l'ord. Liégeois à 295, 300, la priv. Madrid-Espagne à 312 1/2, 315, l'ord. à 252 1/2, l'ord. Moscou à 8 3/4, la div. Murcie à 18 1/2, la cap. Mutuelle de Tramw. à 90, la div. de 490 à 497 1/2, les Napolitains de 247 1/2 à 252 1/2, la jouiss. Napolitains à 90.

On peut relever quelques affaires aussi en cap. Palermo à 70, en ord. Piémontais à 160, en cap. Railw. Electr. à 702 1/2, en Rome-Milan à 112 1/2, en part Rome-Nord à 10 1/2, 9 1/2, en cap. Rosario à 86, 87, en div. à 46, 46 1/2, en cap. Rotterdam à 112, en div. à 82, 83, en div. Saratow à 28, 30, en div. Secondaires de 610 à 612 1/2, en priv. Sofia à 95, 100, en div. Tramw. et Electr. en Russie à 65, 67 1/2, en cap. Financ. de Transports de 1250 à 1245, en fond. à 1500, en priv. Vérone à 190, 195, en div. à 28, 29, en Vérone-Vicence à 425, 440, en jouiss. Verviétois à 320 1/2, en cap. Vicinaux Belges à 45, en div. Vicinaux Hollandais de 22 à 25, en priv. Vladicaucase 100, 102 1/2, et en ord. à 93 1/2.

Métallurgie

Les devises métallurgiques sont fermes en général et toujours assez bien travaillées.

Les Aciér. d'Art valent 575, les Aciér. Allard 290, les Alliance 1150 à 1200, Angleur 900, les Armes de Guerre 1850, les fond. Atel. Germain 55 A, les Atel. de Hal 227 1/2, les cap. Atel. de Jambes 540, 512, les fond. 125 à 135, les prior. Atel. Métall. 270, les cap. Atel. Péris 140, 145, les fond. Thirian 200 à 217 1/2, les ord. Atel. de Willebroeck 125 à 130, les fond. Baume-Marpent 1600.

On achète aussi les Boulonn. du Nord entre 85 et 95, les fond. Braine-le-Comte à 375, les priv. Lam. de Châtelet de 450 à 440, les ord. à 350, Châtelineau de 505 à 515, les fond. à 450, Clabecq à 850, Cockerill à 1425, 1430, la cap. Constr. Electr. de Charleroi à 510, 500, la jouiss. à 275, la cap. Emaill. de Gosselies à 187 1/2, 180, la div. à 100, 99, les Emaill. Labor de 230 à 240, la fond. Energie à 70, 71, Espér.-Longdoz de 457 1/2 à 417 1/2.

Nous épinglons également les Forges de Gilly de 165 à 172 1/2, Gilson de 865 à 875, les Cuivres d'Hémixem à 72 1/2, 75, l'ord. La Croyère de 135 à 145 la priv. Hauts Fourneaux de La Louvière à 125, l'ord. de 75 à 85, la Métall. du Hainaut de 215 à 212 1/2, Minerva de 345 à 340, la cap. Monceau-St-Fiacre à 250, 275, l'ord. à 200, les Outils St-Léonard à 340, la jouiss. Olkovaïa de 395 à 405, Ougrée à 1190.

La Providence Belge de 2300 à 2400, la Providence Russe C à 257 1/2, 260, Ragheno de 95 à 105, l'ord Saint-Victor de 17 1/2 à 20 1/2, la cap. Sambre-Escaut à 575, la priv. Sambre-Moselle à 770, l'ord. de 320 à 330, le Sud-Châtelineau à 360, 370, la priv. Tambow à 215, 220, la cap. de 110 à 115, la priv. Taretzkoïe de 625 à 640, la fond. de 850 à 950, l'ord. à 425, 435. Thy-le-Château de 2300 à 2325, la cap. Téleries de Konstantinowka à 470, 480, la jouiss. à 1895, la cap. Toula de 272 1/2 à 277 1/2, la div. de 117 1/2 à 122 1/2, et l'Union des Aciéries à 235.

Charbonnages et Fours à Coke

Dans le petit coin des fours à coke, nous notons la cap. Fours Piette à 550, et les Fours à Coke du Nord div. à 825.

Les charbonnages sont peu négociés, mais affichent, surtout en clôture, une tendance un peu meilleure, qui se retrouve dans les cours suivants :

Abhooz 850 à 840, Agglom. Réunis de Charleroi 340, 330, Amercœur 2500, 2550, Alexinatz 850 à 890, Ans-Rocour 700, ord. Bélaïa 235, Bois d'Avroy 1240 à 1260, Bois de Micheroux 1575 à 1625, ord. Bonne Espér. à Lambusart 2200, Bonne-Fin 1215, Bonnier 1000, Bray 3900 à 4050, Carabinier 1450, 1455, Centre du Donetz 150, Centre de Jumet 3150, cap. Charbonn. Belges 895, Chevalières à Dour 2600, Courcelles-Nord 2480, Espér. Bonne-Fortune 1275, Est de Liége 1440 à 1455, Falisolles 3050 à 3150, Gosson 8000, Gouffre 2925, 2950, cap. Grand-Buisson 2425 à 2475, Grand-Conty 810 à 802 1/2, Grand-Mambourg 240, Grande-Bacnure 1900, Hasard 1400, Horloz 2400 à 2450, Houillères-Unies 1185 à 1210, Kessales 2160, 2150, La Haye 710, La Louvière-Sars 425, Lonette 347 1/2 à 352 1/2, Marcinelle-Nord 995 à 905, Mariemont 3475, Masses-Diarbois 3090, Monceau-Bayemont 415, Monceau-Fontaine 3400, Noël-Sart-Culpart 4050 à 4150, priv. Nord-Flénu 330 à 370, ord. Nord-Flénu 125, 120, Nord de Charleroi 3800, Nord du Rieu du Cœur 1280 à 1310, Ormont 640, ord. Pays de Liége 780, 790, Petit-Try 1670, Petite Bacnure 1850, 1900, Poirier 1090 à 1130, ord. Prokhorow 175, Produits au Flénu 6325, Réssaix 4350, Réunis de Charleroi 2450 à 2550, Strépy-Bracquegnies 2950 à 3000, Tamines 1505, 1510, Trieu-Kaisin 1810, 1820, Unis-Ouest de Mons 1405.

Au coin hollandais, on ne traite que la div. Leura en reprise de 1700 à 1750, et Willem-Sophia mieux aussi à 2600.

Zincs et Mines

Les zincs conservent la très bonne attitude que nous signalions hier, et l'on note l'Asturienne à 6975 et 7025, l'Austro-Belge de 380 à 385, Bacarès de 187 1/2 à 142 1/2, la prior. Comp. Gén. des Mines à 20, Nébida de 560 à 575, la div. Nitrates de 45 à 48, la priv. Nouv.-Montagne à 480, 490, l'ord. de 325 à 335, la cap. Overpelt à 810, la jouiss. de 610 à 620, la cap. Prayon à 1425, 1475, la jouiss. à 1135, 1150, la priv. Romanilla de 810 à 820, l'ord. de 280 à 290, la Rouina à 402 1/2, et la Vieille-Montagne à 1230.

Glaceries et Verreries

En glaceries, nous ne rencontrons que les Germania à 1025, et les Midi de la Russie de 890 à 900.

Par contre, les affaires sont encore relativement nourries en titres de verreries, où l'on achète les cap. Verr. Belges à 291, les jouiss. entre 185 et 190, les priv. Bonnert-Bivort de 840 à 860, les ord. de 870 à 880, les Hamendes à 2625, 2650, les ord. Verr. de Jumet à 610, 620, et le Val-Saint-Lambert 975.

Eaux, Gaz, Electricité

Aux distributions d'eau, on se répète en cap. Eaux de San Antonio à 77 et en div. à 36, 37.

Les entreprises de gaz et d'électricité sont aussi plus calmes que d'habitude.

L'ord. Auxil. d'Entr. Electr. vaut 95, 97 1/2, la cap. Centrales Electr. 50, l'ord. Eclair. de St-Pétersbourg 437 1/2 à 447 1/2. A propos de cette affaire, il nous semble étrange que la priv. ne soit plus jamais négociée. Ce titre reste toujours inscrit à 350 environ. Cependant, d'après la répartition statutaire, il doit valoir 250 fr. de plus que l'ord. Il serait donc simplement logique qu'il s'affiche au-dessus de 650, n'est-il pas vrai?

L'Electr. du Borinage cote 2550, la fond. Electr. du Nord de la Belgique 2150, la cap. 575, l'Intern. d'Electr. 350, la cap. Electr. du Midi de la Russie 150, 155, la cap. Electr. de Nantes 107 1/2, la div. 59 1/2, la cap. Electr. d'Odessa 110, l'ord. Electr. du Pays de Liége 700, 725, la cap. Electr. de Rosario 131, 131 1/2, la div. 69 1/2, 70, la cap. Electr. de Sofia 950, l'ord. 925, la cap. Entr. Electr. 975 à 977 1/2, la fond. 860, 865.

Textiles, Industries de la Construction et Produits Chimiques

Très peu d'animation dans le coin des textiles, où on traite très médiocrement les cap. Industr. du Levant à 551, les cap. Lain. Barcelonaise à 807 1/2, les div. de 325 à 320, les cap. La Nô à 110, la fond. à 185, la Lin. Gantoise à 1950, la Lys à 2150, Stalle à 1900, les Tresses Torley à 1037 1/2, et la Vesdre à 1150, 1135.

La fermeté continue à s'affirmer pour les industries de la construction, où l'on négocie la Cannon Brand A entre 215 et 220, la B à 205, 210, l'ord. de 110 à 105, Quenast à 2950, 3000, Wincqz qui cède à 105, la cap. Com. de l'Europe Orientale de 350 à 370, la jouiss. à 240, 241, la fond. Cronfestu à 34, 35, Niel on Ruppell entre 360 et 370.

Aux produits chimiques, on note quelques échanges en Aiseau de 620 à 640, en priv. Haren à 155, en Hémixem à 650, Moustier à 700, l'ord. Huil. d'Odessa à 185, et la fond. à 40, 40 1/2.

Colonies

Les devises coloniales modifient peu leurs cours précédents. Il est vrai que les échanges sont beaucoup plus réduits et que ce compartiment pâtit de l'atonie générale du marché. Cela rend d'autant plus intéressante la fermeté relative qui domine de ce côté.

Nous notons donc, parmi les plus négociées la Géomines entre 1545 et 1525, l'ord. Katanga de 4185 à 4155, la priv. de 4160 à 4130, la cap. Union Minière de 2130 à 2120, la cap. Luki entre 65 et 75, la jouiss. de 100 à 107 1/2, la div. Belgo-Katanga de 125 à 127 1/2, la cap. à 127 1/2 à 125, la Commerce et Industrie entre 5900 et 6000, la cap. Produits Végétaux à 50, la div. à 47 1/2. 45.

On traite moins la cap. Comtina à 98, la fond. à 840, 850, la cap. Simkat de 130 à 135, la div. de 680 à 675, la priv. Belgika à 25, 26, la div. Belgo-Equatorienne à 460, 470, la Colonial Anversoise à 800, l'ord. à 180, la cap. Commière de 197 1/2 à 202 1/2, la div. à 115, 116. la grosse part C. C. C. à 38, 39, l'ord. Haut-Congo de 860 à 840, la part Kassaï à 76 et 78, la cap. Lacourt à 485, 480, la fond. à 660, la cap. Lukula de 20 à 22, la div. à 12 1/2, 13 1/2.

Plantations

Les plantations sont toujours très calmes. Nous relevons l'Hévéa à 215, Selangor de 435 à 445, Soengei à 445, 450, et la Zuid Preanger de 180 à 185.

Industries diverses

Très rares sont aujourd'hui les cotations inscrites dans cette division, où nous ne rencontrons que la Belgo-Puip à 790, la priv. Carloucheries à 118, l'ord. Denayer à 780, 790, la cap. Fourrure à 36, la jouiss. à 17, 18, les Galeries Belges à 68, la cap. Gratry à 610, Hellemans, très négociée entre 380 et 405 en priv., et 290 et 320 en div., la fond. Belge-Améric. de Matières Premières entre 1290 et 1335, les Minoteries à 2000, 2010, la jouiss. Moulins de Trois-Fontaines à 935, l'Oshydrique à 125, 127 1/2, la priv. Pêcheries de 230 à 235, la fond. Saint-Sauveur à 7. 7 1/2, la priv. Soie de Tubize à 122 1/2, 120, la priv. Viscose à 200, la cap. à 135, les ord. Wagons-Lits à 325.

Les papeteries continuent à se maintenir facilement. On négocie les Papeteries Anversoises entre 132 1/2 et 142 1/2 pour les priv. et 67 1/2, 70 pour les div., Delcroix de 1620 à 1630, Saventhem à 1995, 2000, et l'Union des Papeteries à 410.

En pétroles, la fermeté reste la note dominante; on s'occupe encore principalement des ord. Grosnyi entre 2725 et 2660, Nafta reste entre 125 et 130 en cap. et entre 305 et 310 en div., la cap. Borysiaw cote 86, la div. 440 à 450, la cap. Roumanie 168 3/4 à 171 1/4, la div. à 160, la priv. Tustanowice entre 550 et 600, la cap. de 135 à 140 et la fond. de 320 à 320.

Les sucreries sont très peu négociées et ne varient pas. Nous n'y relevons que la priv. Société Générale de Sucreries de 460 à 480, la cap. Européenne à 122 1/2, 125, la fond. à 135, 134, la cap. Roumanie à 1475, l'ord. entre 1190 et 1210, la jouiss. de 880 à 900.

Valeurs étrangères

Dans le groupe étranger, où les affaires demeurent toujours extrêmement circonscrites, on remarque cependant une légère amélioration dans le groupe égyptien et un peu de tassement en devises russes. Burbach, également, redevient plus lourd et est offert entre 3025 et 2990.

Voici les autres cours faits: Dahlbusch 1250 à 1260, ord. Kamerun 195 à 200, petites Kaiping 79, Nitrates Rails 425 à 423 3/4, Crédit Foncier de Santa Fé 405. Barcelona 110 à 105, Brazilian Traction 841 3/4, 838 3/4, Mexico Tram 270 à 275, priv. Agricole d'Egypte 395 à 405, cap. 855 à 845, div. 375 à 385, Anglo-Belgian 105, cap. Allotment 160, 161, priv. Chem. de fer Basse-Egypte 650, 675, div. 265, cap. Enterpr. 435 à 440, div. 275, cap. Gharbieh 128 3/4 à 131 1/4, div. 68, 71, cap. Caire 179, Lujar 1010, prior. Madrid-Prado 90 à 101, petite 15 à 17, priv. Port Para 115, 117 1/2. ord. 67 1/2, 68, cap. Banque Bordeaux 675, parts 250, ord. Dyle et Bacalan 1185 à 1170, 1190, ord. Economiques du Nord 217 1/2, 220, fond. 1650 à 1700, Espérance Dumout 1250, 1305, Métropolitain 545, Tubes de Louvroil 600, Hauts Fourneaux de Saulnes très demandés entre 5400 à 5500, Thessalie 165, Fabrique de papier hollandaise 855, Nieuwe Afrikaansche 535, 550. jouiss. Magyar-Belga 230, 235, Ligure Toscane 292 1/2, priv. Nord-Milan 405, 407 1/2, Turinaise 220, 222 1/2, Ferrovia 250, 252 1/2, Prince-Henri 730, Rumelange 2300, Lima Light 92 1/2, Gaz de Porto 20, Métall. Roumanie 30, 32 1/2. Tramw. Bucarest 260, Métall. Russo-Belge act. 1700 à 1675, Ouspensk 135, fond. Tram de Beyrouth 285, 275.

Les obligations étrangères n'attirent pas l'attention.

L'Argentine ne bouge pas à 46, 47, les Lots Turcs font 202 1/2, 200, et la Tanganyika 166 1/4 à 164 3/4.

MARCHÉ EN BANQUE

Le marché en banque reste très calme.

On remarque cependant l'amélioration ininterrompue des valeurs minières et, notamment, celle des Mines Réunies entre 195 et 200, les Productora A à 187 1/2, 190, des Productora B de 190 à 194 et des ord. Tamega de 715 à 705.

Aux industries de la construction, la cap. Céramiques de Moustier est ferme de 137 1/2 à 142 1/2.

Au coin colonial, on ne traite que l'obl. Tanganyika 5 p. c. à 264.

Les plantations sont très négligées et nous n'avons à épingler que la cap. Java de 225 à 240, la fond. de 2425 à 2450, la cap. Noembing de 735 à 750, la Sennch Rubber à 65, 65 1/2, la cap. Simpang Kanan de 115 à 120, la cap. Hulkrice de Deli à 1575, 1580, et la fond. Semadam Culturr à 735.

On est de plus en plus ferme en titres pétrolifères, où l'on achète surtout la priv. Intern. des Pétroles entre 122 1/2 et 127 1/2, l'ord. de 152 1/2 à 157 1/2, et la fond. de 3350 à 3500.

Les Brasseries de l'Etoile font 106 1/2 à 112 1/2.

Au coin étranger, relevons la fond. Société Générale Egyptienne de 70 à 65.

Alaguir à 115, et la Lorraine-Dietrich de 500 à 510.

L'obl. Valence-Aragon se prend par postes toujours importants à 102.50.

LUCANT.

Avis de Sociétés

LES ATELIERS METALLURGIQUES
(Société Anonyme)

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 9 novembre 1918, à 11 h. 1/2 du matin, au siège social, 30, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

Communications diverses.
Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 32 des statuts.

Les dépôts de titres pourront être effectués aux guichets de la société, 30, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, à Bruxelles, ou: A la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc, à Bruxelles; au Crédit Général Liégeois, à Liége, 5, rue de l'Harmonie; à Bruxelles, 64, rue Royale; à Charleroi, 16, quai de Brabant; à Mons, rue de la Station, 16. (6865)

MINES DE FER DE DJEBEL SLATA ET DJEBEL HAMEIMA
Société anonyme
22, avenue Marnix, Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 9 novembre 1918, à 11 heures du matin, au siège social, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Communication du Conseil d'administration concernant le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 1918;
2. Nominations statutaires;
3. Amortissement d'obligations.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer à l'art. 22 des statuts.

Les dépôts d'actions devront être effectués au siège social, 22, avenue Marnix, à Bruxelles. (6889)

**BANQUE AUXILIAIRE D